

Médecins :

Dr MADAY : 02.96.86.39.86

Dr BROC : 02.96.88.09.28

Du samedi au dimanche soir :
le 15 ou 112 (mobile)

Cabinets Infirmiers :

A domicile ou au cabinet sur RDV

- Plévenon :

Thomas NASCIMBENI

Consultation IPA,

02.96.89.79.27

Infirmier du Cap :

Marina MARTEAU, Martine TEXIER

Soins infirmiers

1, Rue du Freschet,

09.62.68.61.38.

- Pléhérel bourg :

Diana HERVE,

02.96.41.59.94

Numéros d'urgence :

- POMPIERS (le 18 ou Port. 112)
SAMU (le 15)

- POLICE/GENDARMERIE (le 17)

- PHARMACIE de garde (3237)

- VETERINAIRE (3115) 24/24 et
7j/7. Le n° d'urgence est gratuit

(pour chiens et chats)

Secours en mer :

- Depuis le littoral : (196)

- En mer : radio VHF : canal 16
demandez le cross

- violences sur les enfants : 119

- violences conjugales : 3939

Pompes funèbres

Entreprise GUILLEMETTE :

02.96.41.30.21

Pompes Funèbres du Cap Fréhel :

02.79.41.02.21

Ambulances du littoral :

02.96.72.15.66

06.16.97.53.06

Taxi du Cap:

02.96.72.32.32 ou 02.96.41.40.09

Arvorek taxi :

(TPMR : mobilité réduite)

06.16.97.53.06

Décès : Le 20/09, M. Joseph Heurtault décédé à Plévenon à l'âge de 92 ans . M. le maire et le conseil municipal présentent leurs sincères condoléances à la famille.

Remerciements : - La famille Rouault remercie toutes les personnes qui par leur présence, envoi de cartes et offrandes de fleurs se sont associées à leur peine lors des obsèques de Michel.
- La famille de M. Maurice Cardin remercie profondément toutes les personnes qui se sont associées à leur peine par leur présence et par toutes les marques de sympathie lors de ses obsèques. Elle remercie également la chorale.

N° 110

Jeudi 26 septembre 2024

Imprimeur – gérant : Hervé VAN PRAAG

Mail : mairie.plevenon.capfrehel@wanadoo.fr

Heures d'ouverture de la mairie :

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi : 9h-12h et 14h-16h30. Samedi : 10h-12h.

Fermée le mercredi.

Heures d'ouverture de l'Agence Postale :

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi : 9h-12h. Samedi : 10h-12h.

Fermée le mercredi.

02.96.41.43.06. 4 rue du Cap - 22240 PLEVENON.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Résumé du conseil municipal du 19 septembre :

1- Délégation de pouvoir au maire pour ester en justice et défendre la commune :

Monsieur le Maire rappelle au conseil la délibération du 08 décembre 2022 listant les délégations accordées par le Conseil à Monsieur le Maire. Il explique que dans cette liste, la délégation de pouvoir au maire pour ester en justice et défendre la commune n'est pas précisée. Compte tenu du fait que le tribunal administratif de Rennes a transmis à la commune une requête contre elle relative à une décision d'urbanisme, il convient d'accorder cette délégation à Monsieur le Maire.

Le conseil, par 9 voix pour et 3 abstentions (Madame S. Louiche, Monsieur F. Pascal et Madame S. Jouon des Longrais), approuve cette proposition.

2- Publicité des actes réglementaires et des actes ni réglementaires ni individuels de la commune :

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre reçue du Préfet des Côtes d'Armor concernant les règles de publication de ces actes pour une commune < 3500 habitants. Depuis le 1er juillet 2022, la publication des actes doit se faire de façon électronique par le site internet. Monsieur le Maire demande au conseil d'opter, en complément de la publication sur le site de la commune, pour le maintien du mode de publication par affichage aux lieux et places utilisés habituellement.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

3- Maison du port – Avenant précisant le montant de la rémunération du maître d'œuvre pour la phase 2 suite au chiffrage des travaux :

Monsieur le Maire rappelle au conseil la délibération du 30 janvier 2023 «Maîtrise d'œuvre Maison du port – Résultat de la consultation » approuvant l'offre du Cabinet Atelier du Port – Eric Lemoine pour la maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la Maison du port. Celle-ci se décompose en 2 phases distinctes : En conséquence, le montant total de la prestation s'élèvera à 18 788,40 HT soit 22 546,08 TTC.

Le Conseil par 11 voix pour et une abstention (Madame S. Louiche) approuve cette proposition.

INFORMATIONS MUNICIPALES (suite)

4- Demande d'aide financière pour un stage BAFA : Monsieur le Maire présente au Conseil la demande d'une famille, habitante de Plévenon pour l'obtention d'une aide dans le cadre du financement de la formation de sa fille afin de préparer le BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur).
Coût de la formation : 588,00 €

Prise en charge CAF : 200,00 €

Reste à charge de la famille : 388,00 €.

Monsieur le Maire propose la prise en charge de 50 % de la charge restante soit 194,00 €.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

5- Dénomination de la voie communale C8 : La voie communale numérotée C8 reliant la RD 34 (Bourg de Plévenon – Cap Fréhel) et le site du Fort La Latte est par usage appelée Route Hourdin. Monsieur le Maire propose au Conseil de retenir ce nom de voie pour sa désignation officielle au fichier des adresses.

Le Conseil approuve à l'unanimité.



Phare du Cap Fréhel : Ouvert jusqu'au 11 novembre inclus, de 14h00 à 17h30 (dernière montée), du jeudi au dimanche.

Divagation de chiens : Des faits de divagation de chiens nous ont été signalés près du Fort la Latte. Un chien est considéré divaguant s'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître et se trouve hors de portée de voix ou de tout instrument sonore permettant son rappel sous peine de poursuites. Cela ne s'applique pas lors d'une chasse ou dans le cas d'un chien de garde d'un troupeau. Les propriétaires négligents s'exposent à des poursuites pénales dont quelques unes sont rappelées ci-après :

- L'article R 622.2 du code pénal punit le fait de laisser divaguer des chiens représentant un danger pour autrui (contravention de 2ème classe soit 150€)
- L'article R 623.3 du code pénal réprime le fait qu'un propriétaire excite son chien ou ne retient pas celui-ci lorsqu'il attaque ou poursuit un passant (contravention de 3ème classe soit 450€).
- L'article R 215-15 du code rural : 750€ ! C'est le montant maximal de l'amende que risquent désormais les maîtres qui n'identifient pas leurs chiens et chats nés après le 1^{er} janvier 2012.



Dépôt de pains en mairie : Du jeudi 3 au jeudi 17 octobre inclus aux heures d'ouverture de la mairie. Sauf mercredi et dimanche.

France SERVICES

Horaires : Lundi : 9h-12h / 14h-17h Mardi : 13h-17h30 Mercredi : 9h-13h Jeudi : 9h-12h / 14h-17h
Vendredi : 13h30-17h30 Samedi : Fermé. Sans rendez-vous.

Mail : matignon-saint-cast-le-guildo@france-services.gouv.fr

Adresse : Mairie de Matignon - 7 rue Ledan.

ASSURANCE RETRAITE

Réunion d'information animée par une intervenante CARSAT (public + de 55 ans) le mardi 15 octobre à 18h salle d'Armor à St Cast. Réservation obligatoire auprès des agents de l'espace France Services les lundis et le jeudis 9h/12h - 14h/17h. Contact : Mairie de ST Cast 02.96.41.80.18.

PREFECTURE DES COTES D'ARMOR



RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ
POUR LUTTER CONTRE
L'INFLUENZA AVIAIRE



Grippe aviaire : L'arrêté n° 2024-182 définissant une zone d'application de mesures supplémentaires de prévention vis-à-vis du risque d'introduction du virus d'influenza aviaire hautement pathogène dans les établissements détenant des volailles et oiseaux captifs à partir de l'avifaune sauvage maritime est consultable à la mairie et sur le site internet plevenon.fr.

Centre Régional de Coordination de Dépistage du Cancer Bretagne



Octobre rose, mois de mobilisation autour du cancer du sein : Dans le cadre d'Octobre Rose, mois de mobilisation nationale dédié à la lutte contre le cancer du sein, le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers (CRCDC) de Bretagne sollicite votre soutien pour sensibiliser le plus grand nombre de personnes à cette cause importante. Se faire dépister, un geste essentiel. Pour plus de renseignements, contactez le CRCDC Bretagne au 02.96.60.83.00. - Mail : antenne+numero+de+departement@depistage-cancer.bzh ou sur notre site : plevenon.fr.

DINAN AGGLOMERATION



Rappel composteur : Les inscriptions en ligne pour les habitants de Plévenon seront ouvertes à partir du 9 octobre sur le site www.dinan-agglomeration.fr pour une distribution prévue du 13 au 16 novembre. La remise du composteur est conditionnée à une inscription préalable sur le site et au suivi d'une session de sensibilisation (environ 30mn) par groupe afin de connaître les apports possibles dans le composteur, comprendre comment gérer son composteur et utiliser le compost mûr.

Les rencontres de l'emploi et de la formation : Dinan Agglomération et l'ensemble des partenaires de l'emploi et de la formation du territoire organisent la 5^{ème} édition des « Rencontres de l'emploi et de la formation » samedi 5 octobre 2024, de 9h à 13h, à la salle du Clos Gastel à Dinan-Léhon.

Sans inscription préalable, Dinan Agglomération invite les chercheurs d'emploi, de stage, d'apprentissage, de formation ou les personnes souhaitant se réorienter à venir rencontrer les entreprises et les organismes de formation du territoire ! Le CV est requis pour participer aux petits entretiens dédiés lors de ces rencontres. Plus d'infos sur www.dinan-agglomeration.fr.

Culture, Sport et jeunesse : Les dossiers de demande de subvention dans les champs de compétences de Dinan Agglomération pour l'année 2025 sont à déposer au plus tard le 30 novembre 2024. Merci de déposer pour cette date le CERFA 12156*05 ou le dossier de votre choix avec les éléments suivants : descriptif de l'association, présentation de l'action, budget prévisionnel et situation des comptes de l'association. Si vous avez perçu une subvention en 2024, merci de bien vouloir adresser la bilan qualitatif et budgétaire de l'année passée. Plus d'informations : Vinciane KERGUIDUFF - v.kerguiduff@dinan-agglomeration.fr - 02.96.87.14.14

COMMERCES



Boulangerie Aux Délices du Cap : Fermeture pour congés du 02 au 17 octobre inclus.

Boucherie Dalibot : Fermeture pour congés du lundi 30 septembre au jeudi 17 octobre inclus. Réouverture le vendredi 18 octobre.

Crêperie Le Cap Fréhel : Ouverte tous les jours de 9h00 à 19h. Fin du service de restauration à 17h00. Fermée le mardi.

Les Merveilles du Cap (Producteur d'huîtres et de moules de bouchot) : Jusqu'au 31/12, ouvert du lundi au samedi de 9h15 à 12h15. Zone Conchylicole - La Saudraie à Plévenon.

Hangar Du Marin : Nouveaux horaires : du mardi au dimanche inclus de 10h à 12h30 et de 15h00 à 19h. Fermé le lundi. Grande nouvelle... Votre boutique reste ouverte jusqu'à fin décembre. On compte sur vous et vous attendons nombreux au 7 rue du Gros Moulin à Plévenon.

Cap Coiffure : Fermeture pour congés du 01 au 14 octobre inclus.

La Ferme du Buisson de Fréhel : Vous informe de ses 2 prochaines ventes de bœuf bio avant cessation d'activité. Le 25/10 : commande avant le 15/10. Et le 13/12 : commande avant le 02/12. Colis de 10 à 20kg. Assortiment de tous les morceaux, conditionnés sous vide. Contact: 06.81.29.24.29.

La Ferme du Gros Chêne à Fréhel : Ouverte les jeudis de 16h30 à 19h et les samedis de 10h à 13h. Colis de porc plein air bio 5kg ou 10kg disponibles sur commande le 3 octobre. Poule au pot bio à commander pour le 3 octobre ou le 7 novembre! N'hésitez pas à nous joindre au 06.52.29.43.95.

La Ferme maraîchère « Les Jardins Sauvages » : Vend ses légumes bio tous les jeudis de 16h30 à 19h00 et les samedis de 10h00 à 13h00 à la ferme du Gros Chêne de Fréhel. Possibilité de commander un panier en ligne via le lien suivant : <http://my.cagette.net/group/18691>. Pour toute question, contacter le 06.63.05.30.63.

Restaurant Chez Pierrot : Vous propose sur réservation, le samedi 5 octobre, une soirée périgourdine avec: Apéritif (vin de noix), cuisse de canard avec ses pommes de terre sarladaise, tarte caramel noix. Boisson non comprise. Repas à 25 euros. Réservation avant le mercredi 02 octobre au 02.96.41.55.55. Places limitées.

ASSOCIATIONS

Comité des Fêtes : L'assemblée générale se tiendra le samedi 05 octobre à 17h, à la salle des Fêtes. Vous souhaitez nous aider, participer à nos événements? Alors venez le 05 octobre et devenez bénévoles. Pour plus d'infos, contacter le 07 69 42 83 55.

Exposition : - Exposition à la Résidence des Blés d'Or - Fréhel : la célèbre Foire de la Montbran, toujours actuelle, reste surtout un souvenir collectif dans la mémoire de tous les habitants du canton. Venez retrouver cette ambiance au travers d'une exposition photographique, collection privée de Christian Rémond de plus de 200 photographies, préparées par Jean-Yves Chatellier à l'EHPAD, Résidence des Blés d'Or de Fréhel de 14 à 18 H. et 7 jours sur 7.

Plurien s'anime : Le samedi 19 octobre, Plurien s'anime propose un concert avec Sylvie Bouché et les Finishers, groupe de reprises : pop-rock, reggae etc... Sur place à vendre : cocktails, tapas bretons, desserts. Entrée 10 euros. Venez nombreux.

Bibliothèque d'Erquy : - Exposition en octobre des photographies d'Emmanuel Holder « Landes vivantes ». - Balade, visites, conférences,... Programme complet des rencontres sur le site bibiotheque.erquy.bzh

Virade de l'espoir : Programme 2024 du week-end :



- Samedi 28 septembre : « Allô le monde », nouveau spectacle de la troupe chantante « Coup d'Chœur », 70 choristes sur scène. Au théâtre municipal l'Ancre des Mots, à 16h30 et à 20h30. 18 € l'entrée. Réservations : Office du Tourisme Erquy - Tél 02.57.25.22.22. - En ligne sur HelloAsso.com ou sur place.

- Dimanche 29 septembre : Parking de la Maison de la Mer (port d'Erquy). Inscriptions sur place dès 8h00. Rando pédestre du Cap d'Erquy de 7 et 9 kms,

rando cyclo de 50 et 70 kms, marche nordique, rassemblement et rando moto, rassemblement et rando cyclomoteurs : La « MUCO MOB », exposition de véhicules anciens, animations musicales, stand boissons V&B, restauration : huitres et galettes/saucisses, Tombola. Pour tous renseignements appelez le : 06.81.35.36.74. Informations et dons : www.virades.org - barre de recherche : Erquy. Venez nous rejoindre et partagez avec nous ce bel événement caritatif et festif pour vaincre la Mucoviscidose.

L'Ancre des mots - concert : Le 11 octobre à 20h, R'Classique. Piano : Arthur Coatalen « Allemagne romantique », œuvres de Schubert et Schuman. Tarifs : 14€ et gratuit pour les - de 18 ans. Infos et billetterie à Office du tourisme Cap d'Erquy - Val André au 02.57.25.22.22.



Sport-Détente : Venez améliorer votre mental et votre forme physique en pratiquant du Karaté-Do au sein d'un petit club sympathique, le Budokan Terre et Mer. Renseignements au 06.65.60.98.45. ou sur place, complexe sportif de la chapelle - Erquy le lundi de 19h15 à 20h45 et le mercredi de 17h15 à 18h45.

DIVERS

Emploi : La saison de la coquille Saint Jacques arrive à grands pas et comme chaque année nous cherchons des ébarbeurs / agent de production pour le site des Pêcheries d'Armorique à Erquy (jeannettes). Nous sommes à la recherche de 20 intérimaires. Rappel Caractéristiques : (Ebarbage de la noix de St Jacques, Travail du mardi au vendredi, 35h sur 4 jours, 8h-18h30 (horaire cible), possibilité de finir à 19h-19h30 selon les arrivages, pauses : 2x15min + 1h pour le déjeuner, salaire : 11.65€. Environnement frais et humide - Travail debout et statique - Formation au geste afin de faciliter le travail et de gagner en rapidité - Durée de la mission d'octobre à décembre minimum possible jusqu'à fin mars. Démarrage le 03/10/24. Contact : Adecco Lamballe - 02.9650.99.90. adecco.FW6@adecco.fr

Mission Locale du Pays de Dinan :



- En septembre, participez à notre atelier et formations :

→ Le 24/09 à 14h00 : Mobil-up. Un jeu pour se déplacer en toute économie.

- Des formations près de chez vous : Définissez votre projet professionnel avec Prépa Projet ! (CLPS - Dinan. Parcours et durée personnalisés selon vos besoins.)

- Permanences à la Mission Locale : Epide, le 17/09. Armée de Terre et Marine, le 25/09 de 10h à 15h30.

Plus d'infos : Mission Locale, 5 rue Gambetta 22100 Dinan. Contact : 02.96.85.32.67. Mail : mldinan@mldinan.fr. Site : www.ml-paysdedinan.fr.

Vends : - Une chambre enfant (lit avec tiroir et sommier, chevet et armoire, couleur blanc et parme. Un lit en pin 1 personne avec sommier. Contact 06.33.48.9149. - Un canapé 2 places en cuir et en très bon état. Prix : 100€. Contact : 02.96.41.42.15. - 500l Fioul domestique. Prix : 1€ le litre). Contact : 06.22.96.07.68.